



Evacuation des eaux traitées sous terrain en fond servant

Par **tophe53**, le **13/07/2020 à 13:05**

Bonjour a toutes et a tous

Mes relations de voisinage avec ma voisine sont tres tendus au point qu elle menace de supprimer un conduit d 'evacuation des eaux traitees qui passe sous son terrain et vient deboucher dans un fosse situé au dela dun champ situe derriere son terrain . Pour resumé en gros.

Quelques infos supplementaires :

Je suis en fond dominant et son terrain donc en fond servant

Il n y a aucun regard et l integralite de l evacuation est souterraine

Il n y a aucune gene (odeur , refoulement , visuel)

Pour vous decrire rapidement , mon installation etait presente lors de l achat en 2005 , qui est sous la forme d un puisard (je ne suis pas sur du terme) en beton avec un couvercle en beton scelle et avant etait une ancienne ferme (c est en campagne) que je retape

Aucune mention dans le titre de propriete , a part la mention " fosse septique sans entretien "

Enfin , pour finir la description , je n' etait pas du tout au courant de cette canalisation

Mes questions sont les suivantes :

En a t elle le droit ? sachant que cela finirait par un refoulement dans ma salle de bain et toilettes

Quel recours sachant que dans l acte rien en servitude n est mentionne ?

Je vous passe les raisons de cette tensions , car c est un tout

Je vous remercie par avance de toutes infos , et du temps consacre a me renseigner en esperant qu elle ne mette pas sa menace a execution